



CIRCULAIRE N° 00670

DU 30/10/2003

Objet : « 10 ans après..., du déni des droits à l'engagement des jeunes citoyens... » Appel à projets

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SEC (ord)

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux associations de parents.
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Aux directions des centres PMS organisés par la Communauté française ;

Autorités : Ministre-Président et Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Signataire(s) : Hervé HASQUIN et Pierre HAZETTE

Gestionnaires : Cellule Démocratie ou Barbarie

Personne – ressource : Claire PAHAUT 02 210 69 00

Mots-clés : Appel à projet, commémoration du génocide au Rwanda.

Duplicata :

**Objet: « 10 ans après ...,
du déni des droits à l'engagement de jeunes citoyens ... »
Appel à projets**

Le Rwanda commémorera bientôt les dix ans du génocide qui a tragiquement bouleversé son histoire récente.

C'est pourquoi, pour marquer l'événement hautement symbolique que constituera cet événement, la Communauté française Wallonie-Bruxelles initie une série de projets pédagogiques durant l'année scolaire 2003-2004, au travers de différentes actions parrainées par la coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie*.

Le siècle passé a été traversé par des conflits mondiaux et des ruptures d'humanité sans précédent.

Le génocide se définit comme une volonté d'anéantissement d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, facilitée par la mise en œuvre de l'ensemble des ressources d'un Etat moderne pour aboutir à cet objectif et dont les femmes et les enfants en sont les victimes caractéristiques¹.

Les chemins qui y mènent sont construits par l'indifférence et la haine de l'Autre, nées de sa méconnaissance.

Par leur dimension exceptionnelle dans l'horreur, les génocides font l'objet de tentatives de négation.

En outre, trop souvent, les victimes éprouvent de grandes difficultés à faire entendre leurs cris de souffrance et leur exigence de justice.

Le silence est l'ultime victoire des bourreaux.

¹ Résolution 206 A III du 9 décembre 1948 de l'Assemblée générale des Nations-Unies

Ensemble, nous sommes appelés à exercer notre devoir de vigilance, basé sur une connaissance historique et un travail de mémoire. Celui-ci s'effectuera selon trois axes :

- I. Connaître et comprendre le génocide au Rwanda
- II. Confronter la vision du monde des jeunes belges francophones avec celle de leurs homologues rwandais
- III. Rencontrer

I. Connaître et comprendre le génocide au Rwanda

Pour répondre au questionnement que de nombreux élèves seront amenés à opérer suite à l'évocation du génocide par les médias, la coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie* mettra à la disposition de tous les enseignants une brochure traitant de cette problématique. Ce document, envoyé à toutes les écoles, offrira un certain nombre de connaissances de base et des points d'appui pour sa compréhension.

Outre un colloque tout public (enseignants, parents, élèves), la coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie* organisera une journée de formation à destination des enseignants. Elle abordera à la fois les origines et les conséquences du génocide au Rwanda et la connaissance de la société rwandaise.

II. Confronter la vision du monde des jeunes belges francophones avec celle de leurs homologues rwandais

Ainsi, à la veille de la commémoration des dix ans du génocide rwandais, nous invitons l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire en Communauté française Wallonie – Bruxelles à s'engager, en plus, dans un ambitieux projet pédagogique et citoyen.

La campagne « *10 ans après ... du déni des droits à l'engagement citoyen...* » a pour finalité de créer ou de renforcer la connaissance que de jeunes Belges et de jeunes Rwandais ont de l'autre et d'eux-mêmes.

Son premier objectif est de faciliter entre eux un dialogue sur leur histoire, sur leur vision du monde et de leur société. Ces échanges porteront tout naturellement sur une meilleure compréhension de leur société d'aujourd'hui et sur leurs espoirs du monde de demain.

Sur la base d'une liste non exhaustive d'adresses électroniques d'écoles rwandaises, fournie par *Démocratie ou barbarie*, les écoles sont aussi invitées à échanger, via internet, leurs réflexions sur les ruptures d'humanité qui ont ensanglanté le XX^{ème} siècle.

Au départ d'un travail de mémoire, il s'agit de renforcer la compréhension des mécanismes ayant abouti aux génocides par l'établissement d'un véritable partenariat, fait d'écoute et de respect, entre nos écoles et des écoles rwandaises.

III. Rencontrer

De plus, au-delà du partenariat, les écoles qui souhaitent construire un projet devront développer la créativité de leurs élèves et de l'équipe pédagogique responsable, en commun avec leurs partenaires rwandais, en s'exprimant dans une production artistique dont ils choisiront la forme.

Les écoles peuvent se porter candidates à une sélection sur la base d'un cahier de charges à renvoyer à *Démocratie ou barbarie*, pour le 10 décembre 2003. Ce dossier de candidature sera soumis à un jury

constitué d'experts et, s'il est sélectionné, offrira à des représentants des écoles lauréates la possibilité d'effectuer un séjour au Rwanda.

Le séjour, d'une durée d'une semaine environ s'effectuera pendant la période qui marquera la commémoration des dix ans du génocide de 1994 et s'organisera autour de rencontres entre jeunes partenaires et de visites de lieux de mémoire.

Les écoles qui participeront à la campagne « *10 ans après ... du déni des droits à l'engagement citoyen ...* » sont également invitées à prendre contact avec les milieux associatifs qui mènent déjà des actions concrètes au Rwanda. *Démocratie ou barbarie* facilitera autant que possible ces contacts par le canal du courrier adressé aux professeurs relais.

Il s'agit pour les établissements participants de créer une collaboration active, voir d'amplifier des réalisations en cours.

Dans le cas où des écoles développeraient un partenariat plus 'matériel' avec leurs homologues rwandais, il est indispensable qu'elles passent par l'intermédiaire de gens de terrain.

Cette recherche de partenaires participe aussi à l'exigence de créativité qui permettra la sélection des écoles qui représenteront la Communauté française Wallonie-Bruxelles lors du séjour au Rwanda.

Les porte-parole seront accompagnés de journalistes de la presse écrite, radio et télévisée qui témoigneront de l'engagement des élèves et feront écho de leurs réflexions.

Les écoles qui se portent candidates à ce voyage s'engagent par ailleurs à autoriser leurs représentants à participer à une séance complémentaire d'information avant le départ ainsi qu'à une séance de discussion, de réflexion et d'évaluation du voyage au retour.

Ce voyage concerne des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement général, technique et professionnel des écoles secondaires tous réseaux confondus. Seules six écoles sélectionnées seront invitées à constituer une délégation représentative de cinq élèves accompagnés par un professeur.

La Communauté française prend à sa charge les frais de transports ; les jeunes seront, quant à eux, logés dans des familles d'accueil. Les participants devront prévoir un budget pour les dépenses personnelles.

Le Ministre-Président,
chargé des Relations internationales,

Le Ministre de l'Enseignement secondaire,

Hervé HASQUIN

Pierre HAZETTE

Annexe: dossier de candidature (3 pages)



Coordination pédagogique Démocratie ou barbarie
Direction générale de l'enseignement obligatoire
C.A.E. Bd Pachéco, 19 bte 0, Etage 2/3, bureau 654
1010 Bruxelles
Tél: 02/210.69.00/01/02 - Fax: 02/210.69.03
e-mail: democratie.barbarie@cfwb.be



*« 10 ans après ...
du déni des droits à l'engagement citoyen ... »*

DOSSIER DE CANDIDATURE

à rentrer pour le 10 décembre 2003

A. FICHE D'IDENTIFICATION

1. nom du projet :
2. nom du **Directeur** de l'établissement :
3. nom et adresse de l'établissement :
4. contact par téléphone :
par fax :
par courriel :
5. nom du **responsable** du projet :
6. fonction dans l'établissement :
7. adresse de l'établissement :
4. contact par téléphone :
par fax :
par courriel :

4. description des objectifs :
-
-
-
-
-
5. quelle est le nom de l'école partenaire au Rwanda :
-
6. nom du **Directeur** de l'établissement au Rwanda :
7. nom et adresse de l'établissement rwandais :
-
-
8. contact par téléphone :
- par fax :
- par courriel :
8. nom du **responsable** du projet au Rwanda:
9. fonction dans son établissement :
10. quels sont vos partenaires en Belgique (experts - associations humanitaires ...) :
-
-
-
-
-
-
11. en quoi le projet est-il original ?
-
-
-
-
-
12. quels seraient les effets multiplicateurs à court et à long terme ? :
-
-
-
-
-
13. quelle en sera l'évaluation ? comment et par qui ? :
-
-
-